

APE : son avenir



Appel à innovation

*Toutes les bonnes volontés
et suggestions sont
bienvenues et
INDISPENSABLES
pour maintenir
l'association !*

**N'hésitez pas
à nous contacter !**

APE : souvenirs, souvenirs



UNSS : Raid des collèves



Classe de voile



Un jour avec les vétérans

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES



Collège André Micolot



APE : Son rôle

L' *Association*
des *Parents*
d' *Elèves du Collège André Miclot*

est une association à but non lucratif dont les objectifs sont :

- ➔ *Encourager les relations entre parents d'élèves, corps enseignant, personnels encadrants, administratifs pour favoriser la scolarité des élèves.*
- ➔ *Contribuer à l'exercice effectif des droits et devoirs des parents au sein de la structure éducative.*
- ➔ *Participer financièrement aux projets et activités proposés par le collège*

Agir au sein de l'APE, c'est, selon ses possibilités, aider à l'organisation d'événements et se mobiliser pour un enseignement de qualité.

Tout parent d'un élève du collège André Miclot, dont il a la responsabilité légale, peut être, de fait, membre de l'association.

Le bureau, élu à chaque rentrée scolaire par les parents présents à l'assemblée générale, est constitué a minima :

- d'un(e) président(e)
- d'un(e) secrétaire
- d'un(e) trésorier(e)

APE : Ses membres

BUREAU 2018- 2019

Présidente : **Flavie LECERF**
☎07 71 74 31 37

Secrétaire : **Virginie RUET**
☎06 67 52 41 61

Trésorière : **Hélène VAN ROGGER**
☎02 33 07 29 70

L'APE propose également une liste de **représentants de parents d'élèves**, qui sont des parents **ELUS** par tous les parents d'élèves lors de l'élection organisée chaque année en octobre.

Seuls ces élus peuvent prétendre siéger au conseil d'administration et aux différentes commissions du collège : commissions permanente, éducative, d'éducation à la santé et à la citoyenneté, conseil de discipline.

Ils assurent la médiation entre parents et collège.

Indépendamment de l'APE, chaque parent d'élève a le droit d'assister aux conseils de classe (2 parents/classe).

Trop peu de parents exercent ce droit et certaines classes sont ainsi privées de délégué de parents d'élèves.

APE: Ses actions

Tombola de l'Epiphanie

Ventes diverses : porte-clés, sacs, sapins de Noël ...

Les bénéfices de ces opérations sont reversés au collège et au Foyer Socio Educatif. Ils contribuent au financement des activités pédagogiques et permettent ainsi d'alléger la somme restant à charge des parents.

Quelques chiffres 2017-2018:

Membres actifs :	18 parents inscrits
Recettes :	677 €
Subvention :	2000 €
Participation activités:	2050 €

Activités financées:

Sorties Culturelles (Cinéma, théâtre)
Festival du livre Jeunesse (Cherbourg)
Chorale des collèges
Voyage à Guernesey (Classes de 3^{ème})
Compétitions UNSS

Actions et mobilisations

Recrutement d'un professeur d'allemand (2018)
Réaménagement des transports cohérent avec les horaires du collège
Mobilisation pour un nouveau gymnase
Organisation d'un Bal de fin d'année (4^{ème} et 3^{ème})